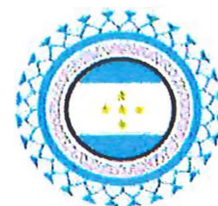




## Groupe TAVINI HUIRAATIRA

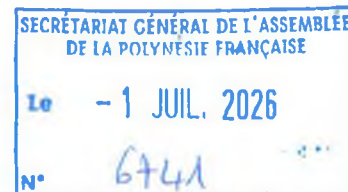
### Assemblée de la Polynésie



### Question ORALE

**Mme Teremuura KOHUMOETINI-RURUA**

Représentante à l'assemblée de Polynésie française



N° 40/2026/GTH/KRT  
Taraho'i, le 01/07/2026

Monsieur le Président de la Polynésie française.

**Objet : Où en est-on du projet Pū Mahara - centre de mémoires et d'histoire des expérimentations nucléaires françaises dans le Pacifique.**

Monsieur le Président,

La mémoire des essais nucléaires dans notre Pays n'est pas un sujet parmi d'autres. Elle touche à notre histoire, à notre identité, à la reconnaissance des souffrances vécues par des générations de polynésiens. Elle constitue l'un des fondements de notre devoir de transmission et, chacun le sait dans cet hémicycle, l'un des engagements majeurs du Tavini huiraatira.

Le projet de centre de mémoire Pū Mahara doit être le symbole de cette ambition. Suivant le site internet de la DSCEN, délégation placée sous votre tutelle, le Pū Mahara constituera, je cite : « le creuset de présentation de l'information relative au fait nucléaire, non exclusif à d'autres lieux mémoriels. Transmettre l'histoire et les mémoires, au travers des axes Comprendre, Témoigner et Questionner, est la vocation première de ce centre d'interprétation. Il sera un lieu vivant et créatif au sein duquel les publics disposeront d'espaces où aborder toutes les questions relatives à notre histoire commune ».

Lors de notre séance plénière du 1er juillet dernier, à l'occasion de votre réponse à une question orale de nos collègues Allen SALMON et Thilda GARBUTT-HAREHOE relative au bilan de notre Pays face au « fait nucléaire », vous avez annoncé avoir validé l'avant-projet scientifique et culturel du futur centre Pū Mahara, qu'une équipe pluridisciplinaire serait prochainement constituée pour en définir les contenus et que les premiers travaux seraient engagés dès le mois de septembre.

Ces annonces traduisent une volonté politique que nous partageons : celle de faire du Pū Mahara le lieu de transmission de la mémoire des essais nucléaires dans notre Fenua. Mais précisément parce que ce projet est appelé à devenir la référence mémorielle de notre Pays, il ne peut être construit dans la seule sphère administrative.

Ainsi, alors qu'en août 2024, vous installiez officiellement le Conseil scientifique et culturel du Pū Mahara, en lui confiant la mission d'élaborer son projet scientifique, culturel et éducatif, et que des travaux semblent avoir débuté sur le site de Tematahoa, les élus, associations, victimes et plus largement la population ne disposent toujours d'aucun document public présentant le projet, son contenu scientifique, sa gouvernance, son calendrier ou les garanties d'indépendance de son discours mémoriel. En avril 2026, le rapport de la Chambre territoriale des comptes relevait que le projet est resté « à l'état de chantier, retardé voire abandonné ». Les 15 et 18 juin dernier, la DSCEN a publié sur ses canaux officiels des photographies montrant des travaux de préparation du site, en annonçant une prochaine communication sur le projet.

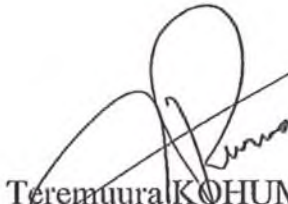
Comment comprendre qu'un projet aussi emblématique progresse sans véritable débat public, alors qu'il engage la manière dont notre Pays racontera aux générations futures l'histoire du fait nucléaire au Fenua ?

Monsieur le Président,

Ma question est la suivante,

Pouvez-vous nous indiquer aujourd'hui quand seront rendus publics le projet scientifique et culturel du Pū Mahara, sa gouvernance et son calendrier de réalisation ?

Je vous remercie.



Teremuura KOHUMOETINI-RURUA